



Maison de la *Laïcité* Morlanwelz

Le Courrier Laïque
N°170 janvier 2019

BONNE ANNÉE

2019



**Pour une année de joie,
de bonheur mais aussi de
vigilance et d'engagement
laïque et citoyen !**



Dans ce numéro

Samedi 5 janvier à 11 heures : Invitation au drink du Nouvel-an – Vœux 2019	p. 3
Engagement - Ce mot a-t-il toujours un sens ?	p. 4
Jeudi 31 janvier à 19 heures 30 : Ciné-débat Cinéma des résistances : « Razzia »	p. 6
« Les Lundis du Préau » de novembre : Une rencontre sous le signe du bien-être animal	p. 8
Théâtre «NELE » : une fiction ancrée sur la réalité	p. 9
Lundis 7et 21 janvier : atelier d'aquarelle	p. 9
Vendredi 18 janvier à 19h30 : Cycle « « Mal-être, bien-être... et s'épanouir » 2019 : Conférence-débat « L'adolescent, entre l'enfant et l'adulte ... dur, dur ! » avec Willy Wastiau, Directeur retraité du Centre psycho-médical de Morlanwelz	p.10
Jeudi 24 janvier : atelier d'art floral	p.12
Ciné-débat CINEMA DES RESISTANCES - 17ème saison - Programme 1er semestre	p.12
Vendredi 15 février à 19h00 : Soirée « Poèmes osés et bien dosés » écrits et interprétés par Adrien et Catherine Franeau - En collaboration avec l'extension de l'ULB	p.14
Les 70 ans de la Déclaration universelle des Droits de l'Homme	p.14
MAISON, poème de Warsan Shire, poétesse somalienne anglophone, réfugiée	p.16
Echo de la conférence-débat « Le respect dans la rue »	p. 18
Cannabis: dépassons l'interdit, responsabilisons, réglémentons !	p.18
Nos activités de février 2018	p.19
Lundi 21 janvier à 12h30 : « Lundis du Préau » : « Emmanuel Smidts chante Brassens »	p.20

Accueil – Sophie Bultot 064/44 23 26

Mail : laicite.mlz@hotmail.com

Site internet : www.morlanwelzlaicite.be

Contact précédent Y van Nicaise : 0478/392796

Mail : yvnicaise41@gmail.com

Cotisation 2019

La cotisation annuelle reste fixée à **12 €** par membre.

Elle comprend le mensuel « Le Courrier Laïque »

Vous pouvez la renouveler par versement au

compte IBAN n° BE76 0682 1971 1895

de la Maison de la Laïcité ASBL – Morlanwelz

Avec la mention : cotisation 2019

(Mentionner les noms si plusieurs cotisations)

**Merci de soutenir la Maison de la Laïcité de Morlanwelz
et notre présence laïque dans notre entité.**



Samedi 5 janvier à 11 heures Invitation au drink du Nouvel-an

Comme chaque année, le Conseil d'administration a le plaisir de vous inviter à l'apéro qui marquera, dans un moment de convivialité, le début de l'année 2019.

C'est l'occasion de vous présenter les grandes lignes du programme 2019 que nous vous avons préparé.

C'est aussi, pour les nouveaux membres, l'occasion de faire connaissance. Venez nous rejoindre en famille et entre amis.

Nous espérons vous rencontrer nombreux.

**Pour le Conseil d'administration,
Yvan Nicaise, Président**

Bonne et heureuse année 2019... et au-delà

Souhaiter et rechercher le bonheur reste, depuis les philosophes de l'antiquité dont les conceptions pour y accéder sont parfois divergentes, le but ultime de la vie humaine.

Chacun le conçoit à sa façon : les uns le ramènent au plaisir, d'autres aux honneurs, d'autres enfin, à la richesse.

Notre société de consommation oublie trop souvent les idéaux qu'en tant que laïques nous prônons ; j'entends par là les principes simples et incontestables qui fondent la Laïcité comme socle commun du bien vivre ensemble.

Nous restons persuadés que seuls les hommes peuvent améliorer le sort de l'humanité, mais peuvent aussi la conduire vers les fléaux que sont la pauvreté, la faim, les guerres, la maladie, s'appuyant souvent sur des intérêts financiers ou le goût du pouvoir, l'un et l'autre étant généralement liés.

L'année qui se termine n'a pas répondu à nos espoirs de paix et de fraternité.

Nous devons probablement constater que celle qui se prépare ne sera pas d'un meilleur cru mais cela ne justifie pas de mettre en veilleuse nos espoirs et notre volonté de changements. Chacun, selon ses disponibilités, ses possibilités, son libre choix, peut s'engager pour que sa vie et celle de son entourage soit source de bonheur.

**La Maison de la Laïcité restera ce qui est sa raison d'être :
un lieu de débats, de rencontres, de dialogues, de réflexions, mais aussi de
convivialité aux travers de nos animations, nos repas, nos moments
musicaux que nous vous invitons à partager durant l'année 2019.**

Yvan Nicaise



Engagement

Ce mot a-t-il toujours un sens ?

Durant la campagne qui a animé les élections communales et provinciales d'octobre dernier, tous les partis politiques ont parsemé, avec

abondance, leurs interventions et tracts de mots tels que participation citoyenne, bonne gouvernance, consultation citoyenne, engagement solidaire, comités consultatifs, ...

Des majorités se sont constituées, des programmes négociés se mettent en place et durant 6 ans, après des débats où, traditionnellement, majorité et opposition se livreront malheureusement trop souvent à des joutes oratoires hors du processus de consultation des citoyens que les partis démocratiques avaient pourtant mis en avant dans leur programme respectif.

Car s'il est fait appel à la participation citoyenne dans les déclarations des candidats à une fonction électorale, elle se concrétise assez peu, parfois pas du tout, lorsque les élus prennent des décisions qui vont définir la société dans laquelle nous évoluons.

Nous le reprochons à nos élus, parfois sans véritable argumentation construite, MAIS pour la majorité des citoyens, cela s'arrête là.

Ne soyons pas pour autant des détracteurs style « tous des pourris », rejetant ainsi globalement toute la classe politique.

La politique menée actuellement est un ensemble de choix dont il faut bien reconnaître qu'ils ne répondent pas aux attentes et besoins de la population, sauf pour les nantis.

Les mouvements et actions dites des « gilets jaunes » marquent concrètement cette rupture dont devraient prendre conscience « ceux » qui ne veulent pas entendre la détresse d'une société qui refuse de vivre dans un monde où les inégalités se creusent, ou le partage des richesses grâce à l'augmentation de la croissance n'est qu'un mythe, où le pillage des ressources de notre planète nous conduit à une apocalypse qui n'a rien à voir avec des prédictions évangélistes ou sectaires.

Un engagement plus que nécessaire

La Laïcité n'est pas et ne sera jamais un parti politique.

Les laïques ne vivent pas pour autant hors des réalités sociales, socio-économiques et environnementales.

L'engagement permet des niveaux de participation de nature différente qui s'expriment de manières diverses. Il peut donc s'exprimer par l'entremise d'actions

à portée individuelle ou collective qui visent principalement à un certain niveau de transformation sociale au sein de la société.

Il peut également s'exprimer par l'action politique qui est un choix personnel.

Lorsque le Centre d'Action Laïque a publié son mémorandum avant les élections communales et provinciales, il visait à rappeler les valeurs fondamentales qui sous-tendent son action.

Il s'adressait autant aux représentants politiques qu'aux citoyens.

Il en sera de même à la veille des élections fédérales, régionales, communautaires et européennes.

Ces mémorandums sont l'expression de l'engagement citoyen des défenseurs de la Laïcité dont les préoccupations concernent de nombreux domaines de la vie de la société dans laquelle toutes les convictions philosophiques et autres doivent coexister.

Je citerai notamment :

- l'impartialité de l'Etat ;
- l'enseignement et l'école publique ;
- les droits des femmes, l'orientation sexuelle et l'identité des genres ;
- la cohésion sociale et la défense de la solidarité ;
- le logement, l'emploi et le chômage ;
- l'équilibre entre liberté et sécurité ;
- la justice sociale et la défense des services publics ;
- l'Etat de droit et la démocratie ;
- etc.

Ces divers mémorandums ne sont que l'expression de la volonté du maintien et du renforcement d'une société où les mots LIBERTE – EGALITE – SOLIDARITE dépassent le simple concept en s'ancrant concrètement dans les choix et décisions politiques que le citoyen lambda attend.

C'est ce que nous espérons comme orientation des partis politiques démocratiques, quels qu'ils soient.

La reconnaissance de la participation citoyenne aidera à y arriver.

Yvan Nicaise

Tout engagement génère des compromis, et il est évidemment beaucoup plus facile de rester soi-même en ne faisant rien.”

Ethan Hawke

“La liberté n'est pas l'absence d'engagement, mais la capacité de choisir.”

Paulo Coelho (Le Zahir)

L'indifférence est une maladie. Stoppons sa progression.

MSF



PAR LE RÉALISATEUR
DE **MUCH LOVED**

VERSION
FRANÇAISE

RAZZIA

UN FILM DE **NABIL AYOUC**

JEUDI
31
janvier
19h30

P.A.F. : 4 € - Article 27
info : 0497/ 46.34.93

Voiturage gratuit pour
les habitants de Morlanwelz :
064/ 44.23.26 (2 jrs avant la soirée)

La salle est accessible
aux personnes à mobilité réduite

Exempt de timbre - manifestation culturelle

Editeur responsable : Y.Nicaise, Place Albert 1er, 16a
7140, Morlanwelz

Avec la collaboration de Hainaut Culture Tourisme -
Secteur Education permanente et Jeunesse.

CINÉ-DÉBAT

le cinéma des résistances



Jeudi 31 janvier à 19 heures 30

RAZZIA

un film de Nabil Ayouch

(France, Maroc, Belgique 2017)

Salima étouffe : elle ne supporte ni son mari, ni la société marocaine qui entendent contrôler ce qu'elle fait, ce qu'elle porte, ce qu'elle dit. Joe est un restaurateur prospère qui vit la difficulté d'être Juif à Tanger. Hakim adule Freddy Mercury mais est en butte au mépris de son père qui conteste ses choix de carrière. Inès est en pleine crise d'adolescence. Abdallah est un vieil instituteur chassé de sa classe pour avoir enseigné aux enfants de l'Atlas en berbère et pas en arabe classique. A Casablanca, entre le passé et le présent, cinq destinées sont reliées sans le savoir. Chacun de ces personnages est pris au piège entre ses désirs et les limites ou contraintes de la société qui l'environne. Différents visages, différentes trajectoires, différentes luttes mais une même quête de liberté.

Nabil Ayouch nous offre un film plein de réalisme et de sensibilité mettant à jour les contradictions de son pays. Il soulève un grand nombre de tabous de la société islamo-marocaine : avortement, place de la femme dans le mariage, éducation sexuelle, homosexualité, respect de la religion musulmane, ...

« Razzia » nous rappelle que nos libertés sont toujours, pour d'autres, des combats à mener.

P.A.F. : 4 € - Article 27

Une organisation de la Maison de la Laïcité de Morlanwelz
Avec la collaboration de Hainaut Culture Tourisme - Secteur Education permanente et Jeunesse.

Informations : Mimie Lemoine 0497/46.34.93 - 064/44.59.40

La salle est accessible aux personnes à mobilité réduite.

VOITURAGE gratuit pour les habitants de Morlanwelz : inscription deux jours avant la projection au 64/44.23.26.



« Les Lundis du Préau » de novembre Une rencontre sous le signe du bien-être animal

L'association de fait Animal's complicity nous a été présentée par son président Franck Lorigiola, infirmier. Il était accompagné d'Aurore Serpenti, comportementaliste et de Didier Jacques, conseiller en législation.

Animal's complicity, c'est le projet lancé sur Facebook par Franck Lorigiola et Sandra Capetta, tous deux de Morlanwerluz. C'est en janvier 2018 que tout débute, suite à une conversation au sujet d'un cas de maltraitance animale. Petit à petit, le groupe se fait connaître et l'équipe, composée d'une petite dizaine de personnes aujourd'hui, se rend sur le terrain et fait des rencontres. Les premiers sauvetages de batraciens sont réalisés et la nourriture collectée grâce aux dons est redistribuée à diverses associations. L'assistance n'est pas restée indifférente lorsque Franck, Aurore et Didier ont évoqué les différents sauvetages : des chatons abandonnés ont ainsi été pucés, vermifugés et replacés dans des familles... Plus récemment, un héron cendré prénommé Virgil a été opéré et confié au CREAVERES - centre de revalidation des espèces animales vivant à l'état sauvage - de Virelles (et malheureusement euthanasié par la suite).

Progressivement, au vu de la demande croissante et de l'absence de CREAVERES dans la région, l'idée de mettre sur pied un refuge de ce type à Morlanwelz émerge. Le projet est étudié, travaillé et retravaillé. Franck Lorigiola et Marine Rollin se lancent. Si l'a.s.b.l. a déjà été constituée, reste à attendre une réponse positive à la demande d'agrément introduite auprès de la Région wallonne. L'adresse désignée est celle de Franck Lorigiola, à la Rue Docteur Jules Rondeau. Un investissement matériel a d'ores et déjà été engagé à titre personnel, notamment dans des tables d'examen, volières, cages, etc. Des vétérinaires, entre autres, épaulent Franck. Tout est mis en œuvre pour prodiguer les soins nécessaires et parvenir à la remise en liberté des animaux.



Pour nos trois intervenants passionnés de nature, cette rencontre était une belle occasion de sensibiliser le public, mais également de lancer un appel à bénévoles.

Sophie Bultot

Théâtre « NELE » : une fiction ancrée sur la réalité



La salle, remplie de spectateurs, est plongée dans l'obscurité. Une lumière tamisée laisse subrepticement apparaître un jeune homme en train de se confesser. Quel péché a-t-il commis ? Le meurtre d'un Allemand, Hermann Fischer, en 1918 à Verdun. Pourquoi ce geste ? « Parce qu'on me l'avait demandé », répond sans détour l'Américain.

Hanté par le dernier regard de sa victime, il décide de rencontrer ses proches afin d'obtenir leur pardon. La famille lui ouvre ses portes et découvre un jeune homme tout à fait charmant et attachant. Pris pour un ami du défunt, le soldat n'a guère le courage de dissiper le malentendu et de rétablir la vérité. Tous se prennent d'affection pour lui, y compris Nele qui s'amourache par la même occasion du meurtrier de son frère.



Les comédiens, habitués à jouer sur une scène de théâtre à La Louvière, ont dû composer avec les dimensions de notre salle. Une proximité qui aura toutefois permis au public d'apprécier au mieux le talentueux jeu d'acteur.

Pari réussi pour l'écrivain et metteur en scène Jean-Luc Piérart et ses huit comédiens, qui quittent « les planches »

sous les applaudissements du public.

Sophie Bultot

Lundis 7 et 21 janvier : atelier d'aquarelle



Il est toujours possible de participer à cet atelier où de nouvelles personnes nous ont rejoint. Dans cet atelier, pas de compétition : l'échange des techniques, des conseils, le plaisir d'admirer la créativité de chacun sont source de bonheur collectif. Rappelons que l'atelier se déroule de 14 à 16h30. La participation est de 5 € par séance, **papier et café compris et la petite friandise inattendue.**

Prochaines dates : 11 et 25 février.

Anne-Marie André

Vendredi
18 janvier
19h30

L'adolescent, entre l'enfant et l'adulte... dur dur!



avec Willy Wastiau

DIRECTEUR RETRAITÉ DU CENTRE
PSYCHO-MEDICO-SOCIAL DE MORLANWELZ



LOCAUX ACCESSIBLES AUX PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE

ENTRÉE : 3 EUROS - ART.27

ÉDITEUR RESPONSABLE : YVAN NICAISE - PLACE ALBERT 1ER, 16A - MORLANWELZ

Mieux connaître le conférencier

Willy Wastiau est psychologue clinicien diplômé de l'ULB en 1979. Il a exercé toute sa carrière dans les Centres PMS de l'Etat, devenus par la suite Centres PMS du réseau organisé par la Communauté Française. D'abord en tant que psychologue (24ans) et ensuite comme directeur (15 ans) notamment au Centre PMS de Morlanwelz de 2007 à 2017. Il s'est particulièrement investi au bénéfice des jeunes qui fréquentent l'enseignement qualifiant et surtout pour ceux qui sont en difficultés d'insertion socio-professionnelles. Il est retraité depuis le 01 janvier 2018.

Jeudi 24 janvier : atelier d'art floral



Cet atelier s'inspirera peut-être, après les fêtes, de ce début d'année pour réaliser de nouveaux montages où chaque participante mettra sa touche personnelle. Les deux groupes continueront à se réunir de 10 à 12 h et de 13 à 15h. Participation : 16 € fleurs et café compris. N'oubliez pas de vous inscrire avant chaque séance à la Maison de la Laïcité : 064/44.23.26.
Dates des prochaines séances : 7 et 21 février.

Marie-Christine Cuchet



Ciné-débat CINEMA DES RESISTANCES 17^{ème} saison Programme – 1^{er} semestre 2019

**Covoiturage gratuit : téléphoner deux jours avant la projection au
064/44.23.26**

Info : Mimie Lemoine 064/44.59.40 ou 0497/46.34.93

Venez échanger vos réflexions en fin de projection grâce à la participation d'un animateur expérimenté du Secteur Education permanente et Jeunesse de Hainaut Culture Tourisme.



Jeudi 31 janvier

Razzia de Nabil Ayouch (version française)
A Casablanca, entre le passé et le présent, cinq destinées sont reliées sans le savoir. Différents visages, différentes trajectoires, différentes luttes mais une même quête de liberté. Et le bruit d'une révolte qui monte...

Jeudi 28 février

La belle et la meute de Kaouther Ben Hania
(version originale – ST Français)
Lors d'une fête étudiante, Mariam, jeune Tunisienne, croise le regard de Youssef. Quelques heures plus tard, Mariam erre dans la rue en état de choc. Commence pour elle une



longue nuit durant laquelle elle va devoir lutter pour le respect de ses droits et de sa dignité. Mais comment peut-on obtenir justice quand celle-ci se trouve du côté des bourreaux ?



Jeudi 4 avril

Les heures sombres de Joe Wright
(version originale- ST Français)

« Les Heures sombres » s'intéresse à la période charnière autour de mai 1940, quand le conservateur Winston Churchill est devenu Premier Ministre d'un Royaume-Uni traversant les heures les plus sombres face à l'invasion européenne d'un Hitler incontrôlable.



Jeudi 6 juin

Une famille syrienne de Philippe Van Leeuw
(version originale – ST Français)

Dans un immeuble quelque part dans une ville syrienne, une famille est contrainte de vivre confinée dans son appartement depuis que la guerre ravage le pays. Tout le monde a fui sauf eux. Avec la bonne et un couple de voisins

recueilli avec son bébé, ils forment une communauté soudée qui s'entraide à survivre sous la menace des bombardements et de la perte de ses proches et déchirée entre la nécessité de fuir et le besoin de rester.

Mimie Lemoine

La Commune de Morlanwelz, la Province de Hainaut, la Région Wallonne, le CAL-Picardie Laïque, la Communauté Française, soit de manière générale, soit ponctuellement, soit financièrement, soit en aide-services, nous subsidient pour réaliser nos activités et gérer nos locaux. Les activités payantes que nous organisons nous permettent de disposer des sommes qui peuvent équilibrer notre budget.

Les activités que nous organisons sont ouvertes à tous. Nous vous accueillons dans une ambiance conviviale.

La Maison de la Laïcité est accessible aux personnes à mobilité réduite.

Vendredi 15 février à 19h00
Soirée « Poèmes osés et bien dosés »
Ecrits et interprétés par Adrien et Catherine Franeau

En collaboration avec l'extension de l'ULB

Le lendemain de la St Valentin, ils nous livreront leurs vues pour le moins originales sur l'amour, le sexe, mais aussi d'autres sujets peu souvent abordés en poésie.

Poèmes écrits par Adrien qui font rire ou sourire, pleins d'humour et de fraîcheur, distillés de façon inimitable par ce couple facétieux sinon diabolique ! Osez les entendre et vous vous direz : « Mais c'est évident... Seulement, il fallait y penser, savoir les écrire, oser les réciter et les publier ».

Osez donc venir vous régaler les oreilles, vous ne le regretterez pas !

Entrée : 5 € - membres ML et ULB : 3 €.

Pour ceux qui le souhaitent, cette soirée sera suivie, à 20 h, d'un **repas** convivial :

Blanquette de Veau - Riz

Dessert - Café

15 €

Inscriptions dès maintenant

Les places étant limitées, les réservations sont obligatoires auprès de Sophie au 064/44 23 26 et prises en compte uniquement si le paiement est enregistré en nos locaux ou par virement sur le compte n° BE76 0682 1971 1895 de l'ASBL Maison de la Laïcité - Morlanwelz.

Vous serez prévenus si votre inscription ne peut plus être acceptée.

Attention : Vu cette activité et celle de la soumonce générale du dimanche 24 février, il n'y aura pas de « Lundis du Préau » en février.

Les 70 ans de la Déclaration universelle des Droits de l'Homme



Cette soirée anniversaire, bien que quelques jours en avance sur la date du 10 décembre, était le rendez-vous de l'espoir et de la solidarité.

Un événement important à nos yeux et pour lequel le programme choisi était assez varié. A commencer par un documentaire rappelant parfaitement à tout un chacun les



dangers du racisme, de l'extrémisme et des moyens d'y résister. Dominique Patte a ensuite lu un poème émouvant écrit par une réfugiée somalienne dont bon nombre de personnes ont souhaité obtenir une copie à la fin de la soirée. Le discours d'Annick Lambot, coordinatrice du groupe Amnesty International de La Louvière, tombait à point nommé après le

documentaire retraçant l'évolution des droits de l'Homme jusqu'à aujourd'hui. Des chiffres éloquentes nous ont été communiqués. Un récent sondage relève que plus d'un Belge sur deux ignore ce que la Déclaration contient, voire ignore son existence. Le constat est plus alarmant encore chez les 18 à 34 ans où les chiffres grimpent jusqu'à 67%. Un sérieux travail de conscientisation reste donc à accomplir afin de protéger ces droits fondamentaux.

Pour célébrer ce cap, la Maison de la Laïcité se devait de compter parmi ses invités sur la Chorale « l'Emilienne ». La soirée, immortalisée par Antenne Centre, s'est ainsi clôturée sur une note plus joyeuse. Plus d'une trentaine de voix se sont unies pour notre plus grand plaisir !

Sophie Bultot

Comment retrouver les documentaires projetés lors de la soirée des 70 ans de la DUDH ?

Il vous suffit de consulter le site internet de notre maison

www.morlanwelzlaicite.be ou sur notre page Facebook

Maison de la Laïcité de Morlanwelz (publication du 4 décembre)

Pour rappel, le film documentaire « Que ferais-je demain si... » vise à présenter aux visiteurs du Site-mémorial du Camp des Milles (Aix –en Provence) un film innovant sur les étapes qui mènent « Du racisme au génocide ».

Il est devenu, en France, un outil essentiel d'éducation citoyenne et de formation, reconnu par le Ministère de l'Education nationale et par les organismes nationaux de formation, notamment des cadres et agents de la Fonction publique. Nous vous invitons à faire connaître à vos enfants, parents et amis ce remarquable outil de sensibilisation et de réflexions.

Sur nos sites, vous pourrez aussi réécouter le poème « Maison » écrit par une réfugiée somalienne et lu lors de la soirée DUDH.

Nous estimons qu'il a sa place dans notre Courrier Laïque.

Nous le reproduisons ci- dessous en souhaitant sa large diffusion.

Yvan Nicaise

MAISON

Poème de Warsan Shire, poétesse somalienne anglophone, réfugiée

Personne ne quitte sa maison à moins que
Sa maison ne soit devenue la gueule d'un requin
Tu ne cours vers la frontière que
Lorsque toute la ville court également
Avec tes voisins qui courent plus vite que toi
Le garçon avec qui tu es allée à l'école
Qui t'a embrassée, éblouie, une fois derrière la vieille usine
Porte une arme plus grande que son corps
Tu pars de chez toi quand ta maison ne te permet plus de rester.



Tu ne quittes pas ta maison si ta maison ne te chasse pas
Du jeu sous tes pieds, du sang chaud dans ton ventre
C'est quelque chose que tu n'aurais jamais pensé faire
Jusqu'à ce que la lame ne soit sur ton cou
Et même alors tu portes encore l'hymne national dans ta voix
Quand tu déchires ton passeport dans les toilettes d'un aéroport
En sanglotant à chaque bouchée de papier
Pour bien comprendre que tu ne reviendras jamais en arrière.

Il faut que tu comprennes que
Personne ne pousse ses enfants sur un bateau
À moins que l'eau ne soit plus sûre que la terre ferme
Personne ne se brûle le bout des doigts
Sous des trains
Entre des wagons
Personne ne passe des jours et des nuits
dans l'estomac d'un camion
En se nourrissant de papier journal
à moins que les kilomètres parcourus soient plus qu'un voyage



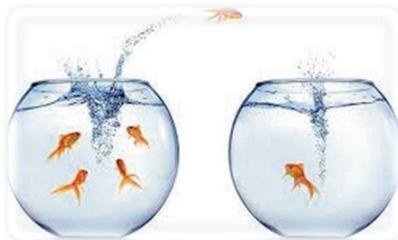
Personne ne rampe sous un grillage
Personne ne veut être battu
Pris en pitié
Personne ne choisit les camps de réfugiés ou la prison
Parce que la prison est plus sûre
Qu'une ville en feu
Et qu'un maton dans la nuit
vaut mieux que toute une cargaison d'hommes
qui ressemblent à ton père
Personne ne vivrait ça
Personne ne le supporterait
Personne n'a la peau assez tannée
Rentrez chez vous



Les noirs
Les réfugiés
Les sales immigrés
Les demandeurs d'asile
Qui sucent le sang de notre pays
Ils sentent bizarre
Sauvages
Ils ont fait n'importe quoi chez eux
et maintenant ils veulent faire pareil ici
Comment les mots
Les sales regards
Peuvent te glisser sur le dos
Peut-être parce leur souffle est plus doux
Qu'un membre arraché
Ou parce que ces mots sont plus tendres
Que quatorze hommes entre tes jambes
Ou ces insultes sont plus faciles
à digérer qu'un os
Que ton corps d'enfant en miettes



Je veux rentrer chez moi
Mais ma maison est comme la gueule d'un requin
Ma maison, c'est le baril d'un pistolet
Et personne ne quitte sa maison
À moins que ta maison ne te chasse vers le rivage
À moins que ta maison ne dise
À tes jambes de courir plus vite
De laisser tes habits derrière toi
De ramper à travers le désert
De traverser les océans
Noyé
Sauvé
Avoir faim
Mendier
Oublier sa fierté
Ta survie est plus importante
Personne ne quitte sa maison jusqu'à ce que ta maison
soit cette petite voix dans ton oreille
Qui te dit
Pars
Pars d'ici tout de suite
Je ne sais pas ce que je suis devenue
Mais je sais que n'importe où
Ce sera plus sûr qu'ici.





Le respect dans la rue

Le lundi 10 décembre dernier, les Femmes Prévoyantes Socialistes du Centre-Soignies, organisaient, en collaboration avec notre Maison, une soirée de sensibilisation au harcèlement de rue. C'est donc dans nos locaux que l'animatrice Déborah Barbarossa est venue aborder ce phénomène de société. Non, le harcèlement n'est pas de la drague, il n'est pas non plus un compliment. Bien qu'interdit par la loi sur le sexisme depuis 2014, il est rarement puni puisque très difficile à prouver.

Face à un comportement verbal ou physique déplacé, l'attitude la plus adéquate est de marquer clairement le refus, de manière assurée et univoque. Si la tentative reste vaine, la victime ne doit pas hésiter à appeler à l'aide et dans les cas extrêmes, à avoir recours à des techniques de self défense.

Mais ce n'est pas tout. De plus en plus d'initiatives tentent d'inciter les témoins qui restent encore bien trop souvent passifs à réagir, à faire diversion ou faire semblant d'appeler les secours ; cela peut déjà changer la donne.

Sophie Bultot



Cannabis : dépassons l'interdit, responsabilisons, réglementons !

Le Centre d'Action Laïque a toujours milité en faveur d'une réglementation des drogues, notamment au nom des valeurs essentielles que sont la responsabilité, l'autonomie, la liberté et le respect des personnes. Mais au-delà de ces principes, il est devenu évident que les politiques prohibitives et de répression ont atteint leurs limites.

Elles favorisent paradoxalement la croissance de la consommation et la criminalité corrélative qu'elles sont réputées éradiquer. L'expérience du Portugal le montre. Depuis 2001, confronté à une grave crise sanitaire, le gouvernement a pris l'initiative de décriminaliser la consommation et de concentrer les moyens financiers dans des dispositifs de santé.

Effets positifs

Le résultat est sans appel : la consommation de certains types de drogue a diminué de moitié, les surdoses mortelles et la prévalence du VIH ont baissé drastiquement. On constate aussi un désengorgement des prisons et des tribunaux ainsi qu'une réduction du nombre des infractions commises sous l'emprise de stupéfiants. En Belgique comme ailleurs, les économistes, criminologues, professionnels de la santé et acteurs de terrain comme la Fedito ont élaboré des propositions alternatives

Changer de paradigme

C'est le choix politique posé par l'Uruguay, le Colorado et, tout récemment, le Canada qui, plutôt que de punir et de bannir, ont décidé, selon des modalités diverses, de réglementer la production, la vente et l'usage du cannabis. Ce n'est pas le cas de la Belgique. Si depuis une dizaine d'années, la détention d'une petite quantité de cannabis pour consommation personnelle ne constituait plus une priorité de la politique criminelle, l'accord de gouvernement de 2014 pour un retour à la tolérance zéro s'est matérialisé par un arrêté royal en 2017.

Le Centre d'Action Laïque propose de changer de paradigme et lance une campagne « Cannabis, réglementons ! » .

Pour une réglementation ciblée

L'objectif vise l'adoption d'une législation spécifique sur la culture, la fabrication, la transformation, la vente, la distribution et les modalités de consommation du cannabis. Nous suggérons une proposition de loi en ce sens.

Il ne s'agit pas bien sûr de présenter le cannabis comme un produit anodin ou inoffensif. Mais de proposer une réglementation qui n'induisse ni la promotion, ni l'usage.

Source : CAL, décembre 2018



Nos activités de février 2018

Dimanche 3 février à 12h30

- Repas au bénéfice de la Fête Laïque de la Jeunesse 2019

Vendredi 15 février à 19h

- Soirée « Poèmes osés et bien dosés » et repas

Dimanche 24 février

- 11h : apéro musical pré carnavalesque.
- 13 h : Vol-au vent - Riz

Jedi 28 février à 19h30

- Ciné-débat « La belle et la meute » de Kaouther Ben Hania

**« Lundis du Préau » du 21 janvier à 12h30
Repas mensuel suivi du récital musical
« Emmanuel Smidts chante Brassens »**

« Les lundis du préau » propose une activité qui nous rassemble un après-midi. Elle est précédée par un repas convivial auquel prend part la plupart des participants.

En ce début 2019, nous vous proposons de redécouvrir « Georges Brassens » grâce à Emmanuel Smidts au chant et à la guitare acoustique.

Il chante Brassens car sa voix lui correspond et les textes, riches en vocabulaire, le séduisent.

Participation : 4 € (comprenant toujours le goûter et le café).

Le récital musical de ce 21 janvier sera précédé, à partir de **12h30**, d'un repas pour ceux qui le souhaitent.

La plupart des personnes apprécie la formule combinée qui associe gastronomie et détente, une des particularités de notre maison.



Au menu
Choucroute garnie
Dessert
Café
15 €

Réservation par téléphone auprès de Sophie au 064/442326 pour le mercredi 16 janvier au plus tard **et** confirmer par paiement anticipatif en nos locaux ou par virement au Compte n° BE76 0682 1971 1895. Mentionner « Repas lundis du préau – nom et nombre de personnes ».

Editeur responsable et mise en page : Yvan Nicaise
Couverture : Bertrand Aquila (Fédération des Maisons de la Laïcité)